

## Objectifs :

l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou établissement
- d'observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- de participer à la maîtrise des risques dans son entreprise ou établissement et à sa prévention

## Contenu :

- Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles
- Les atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle, les enjeux sociaux, économiques et règlementaires
- Les statistiques : les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Les principes de la prévention des risques
- Les acteurs internes et externes de la prévention
- Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie
- Les gestes et postures dans les postes de travail
- Les éléments déterminants de l'activité physique
- Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail.
- Observation et analyse d'une situation de travail
- Identification des gestes et des postures sur les postes du travail
- Identification des déterminants
- Analyse des déterminants
- Proposition d'amélioration
- Les principes de base d'économie d'effort et leurs limites
- L'évaluation de la personne soignée ou aidée afin de la faire participer au maximum de ses possibilités
- Déplacements naturels du patient
- Les enjeux de l'accompagnement
- Les aides techniques à la manutention au regard des situations d'accompagnement



## Public/ Prérequis :

salarié relevant du Code du Travail, article R 4227-28 et 39. Personnel du secteur sanitaire et médico-social. Adaptabilité aux personnes porteuses de handicap

## Durée : 4 jours non consécutifs

(2jours+2jours). Travail intersession entre les 2 périodes de formation.

## Effectif : 4 à 10 stagiaires

Modalité de suivi : émargement par ½ journée / évaluation formative durant la formation

Justificatif : attestation de formation / Carte INRS.

Le certificat acteur PRAP 2S version ALM délivré au participant est valable 24 mois et fait l'objet d'un maintien-actualisation des compétences obligatoire "MAC PRAP 2S version ALM"

Support stagiaire : livret individuel imprimé

Délai d'accès : sous 15 jours

Tarif : Nous consulter pour l'inter-entreprise et l'intra-entreprise

## Moyens pédagogique :

- Logistique : une salle adaptée à la formation dans le respect des mesures sanitaires COVID
- Matériels pédagogiques : conformément aux documents de références élaborés par l'INRS
- Matériel de formation : ordinateur portable/vidéoprojecteur/écran-Tableau/feutres, documentation
- Personnel Pédagogique : Formateur PRAP certifié INRS

Méthodes pédagogiques : Pédagogie commentative, explicative, justificative, démonstrative, interrogative, brainstorming, reproductrice et correctrice, afin de permettre de comprendre la démarche de prévention. mise en situation, afin de permettre de comprendre la démarche de prévention.